

## Sommaire

**Pour une économie solidaire... résolument antilibérale**, par Gérard MORLIER, pages 2 et 3.  
**Qu'est ce que la taxe Tobin**, par Jean DESON, page 3 et 6.

**A propos du quinquennat**, RAG publie un appel de militants, pages 4 et 5.

**Extrait de la position du PS et du PCF sur le quinquennat**, pages 5 et 8.

**Gauche Communiste constitue le Collectif National Unitaire des communistes**, page 7.

**Brèves... après EDF, c'est le tour de GDF**, page 7,

**Robert Hue pour un budget anti-inegalités (?)**, page 8.

# RASSEMBLER

# À

# GAUCHE

BULLETIN DE LIAISON POUR  
"RASSEMBLER A GAUCHE"

Dispensé de timbrage

# R.A.G

LE CLOS BOISSY\ST-YON 91790  
CPPAP 11077 - ROUTAGE 206

### Comité de Rédaction

David Bodet, militant LCR  
Cyrille-Robert Broux, militant des Verts  
Anne-Marie Cartolaro, militante Ras l'front  
Amaury Couderc, militant socialiste progressiste  
Françoise Deson Jean Deson  
Michelle Dospital, militante associative  
Robert Duguet, militant socialiste progressiste  
Emile Fabrol, militant PCF (gauche communiste)  
Bernard Fischer, militant associatif  
Michel Galin, militant syndical  
Gérard Grandamme, militant alternatif  
Serge Guichard, militant du PCF  
Vincent Huet, militant de la LCR  
Jean Yves Lesage, GR La Commune  
Gérard Morlier, militant associatif  
Philippe Nekrouf, militant socialiste progressiste  
Jean Sanchez, militant associatif  
Sylviane Charles et Dominique Larchet, VDT  
Vincent Présuney, militant socialiste

N° 110 juin 2000

8è année de parution

Commission paritaire des  
Publications et Agences de Presse numéro 11077

Directeur de publication : Jacques Adrien  
militant socialiste progressiste

RAG : Amaury Couderc,  
le Clos, Boissy-Sous-Saint-Yon 91790  
tel.: 01.64.91.32.75

Imprimé par nos soins

# POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE... RESOLUMENT ANTILIBERALE.

Par Gérard Morlier.

**L**a nomination d'un secrétaire d'Etat à l'économie solidaire pourrait réjouir tous ceux qui, comme moi, militent depuis de nombreuses années pour créer de nouveaux types de régulations socio-économiques. Il ne s'agit pas de boudier l'initiative. **La diffusion progressive de la notion d'économie solidaire dans les esprits, peut aider à faire prendre conscience de l'impasse d'une économie de marché mondialisée.** De nombreuses activités de proximités, menées un peu partout en France et en Europe, font souvent référence à l'économie solidaire. Le problème est que le terme est trop souvent galvaudé. **La confusion idéologique est entretenue par ceux qui voudraient que l'économie solidaire soit un secteur fourre-tout qui légitimerait tous les dégâts sociaux du libéralisme.** Ainsi l'économie caritative, l'économie d'insertion ou l'économie informelle qui ne permet que de survivre, sont présentées comme répondant à des besoins de solidarités économiques.

Ce flou entretenu autour du concept d'économie solidaire permet aux politiques de tenir un discours très « *solidariste* » sur les actions qu'ils mènent.

Ainsi Michel Berson, président du conseil général de l'Essonne, peut-il titrer son éditorial du journal de l'Essonne d'Avril « *embellie économique et solidarité* ». Pour lui l'économie solidaire doit « *permettre de rechercher des gisements d'emploi ou des activités adaptées à des publics qui rencontrent de grandes difficultés sociales.* » Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire pourra-t-il contribuer à ouvrir et à alimenter le débat sur une nouvelle approche économique se référant à un autre choix de société ? **Les orientations du gouvernement militent davantage pour l'encouragement du modèle libéral que pour la recherche de solutions économiques alternatives.**

Bien que je sois proche des Verts dans la définition qu'ils donnent de l'économie solidaire, ils pourraient servir d'alibi au gouvernement **pour justifier une aggravation de la politique d'éclatement du statut de salarié.** Si l'économie solidaire n'a pas à elle seule, la capacité d'agir contre l'origine des inégalités sociales, elle peut cependant contribuer à modifier les rapports de force pour transformer la société. En cela je n'hésite pas à dire qu'elle est révolutionnaire (j'ose encore le mot). L'économie solidaire pour laquelle je milite pourrait se résumer simplement (peut être de manière trop simpliste ?)

- **L'économie solidaire c'est d'abord le refus de considérer que l'avenir soit dans une économie de marché libérée d'un maximum de contraintes.**
- C'est la consolidation des activités économiques par une hybridation des ressources (marchandes-non marchandes-non monétaires).
- C'est la production de solidarités de proximités par des réseaux d'actions collectives.
- C'est également la création de lieux qui permettent de prendre la parole, de débattre, de décider et de mettre en œuvre des projets économiques en réponse aux problèmes que se posent les individus.

Voilà l'objectif que j'ai poursuivi pendant 5 ans en tentant une expérience dans un village du Puy de Dôme. Voilà pourquoi je milite encore aujourd'hui ! Notre expérience d'économie solidaire était conduite par des chômeurs qui refusaient la précarité de leur situation.

D'autres expériences sont portées par des militants engagés dans le mouvement social, d'autres encore par des acteurs du travail social (travailleurs sociaux, agent de développement local, employés d'administration...) Les motivations ne sont évidemment pas les mêmes

d'une expérience à l'autre. **Nous, nous luttons pour construire un projet qui nous permettait de retrouver un statut social.** Les autres catégories d'acteurs sont souvent issues des classes moyennes. Ils sont portés par l'idéologie « *solidariste* » sans être tiraillés par les contraintes matérielles. C'est dans cette dernière catégorie qu'émerge pour l'essentiel, une nouvelle élite dirigeante du mouvement d'économie solidaire. **De ce mouvement militant peut naître un nouvel espace de pouvoir pour les ambitieux et pour ceux qui savent faire preuve d'intelligence de situation. Notre malheureuse expérience nous a permis de tirer cette conclusion.** Alors que nous avons créé les conditions pour démarrer une entreprise d'économie solidaire sous la forme d'une SCOP, que nous avons trouvé des financements importants pour nos investissements, que je pouvais enfin devenir salarié de notre propre entreprise, je me suis fait brutalement « *débarquer* ». Un individu, salarié d'un organisme de formation avec la fonction de responsable d'un pôle de développement de d'économie solidaire, a habilement récupéré notre projet. Il nous a d'abord flatté pour nous éliminer.

Nous sommes confrontés à cette difficulté que les « *politiques* » sont plus souvent sensibles aux discours des élites institutionnelles qu'à soutenir des projets portés par des contestataires de la pensée unique, du politiquement correct.

Le nouveau secrétaire d'Etat à d'économie solidaire aura t'il assez d'énergie, mettra t'il assez de conviction pour qu'enfin, les pouvoirs publics ne considèrent plus les expériences d'économie solidaire comme un instrument des politiques publiques ? Beaucoup d'efforts seront encore nécessaires pour que les actions autonomes de terrain, portées par l'action collective, soient pleinement reconnues. Il faudra fatalement que le ménage soit fait pour écarter les opportunistes, les ambitieux et autres « *gourous* » qui utilisent l'économie solidaire pour atteindre leur propre objectif.

## Qu'est ce que la Taxe TOBIN?

Par Jean Deson.

**O**n parle beaucoup de la "Taxe TOBIN", soit lorsque Strauss Kahn débarque pratiquement en pyjama pour empêcher l'adoption d'un texte par l'Assemblée Nationale lors d'une séance de nuit, soit lorsqu'au cours d'un vote au Parlement européen, les élus d'extrême gauche s'abstiennent ou votent contre une étude concernant cette taxe. De quoi parle t on exactement?

Pour cela il faut revenir un peu en arrière, sans prétendre en quelques lignes faire toute une étude de sujets aussi complexes.

Jusqu'en 1971, les monnaies étaient liées entre elles et par une parité vis a vis de l'or. Ce système, dit de "Bretton Woods", du nom de la ville où ce système avait été conçu, avait eu pour but de favoriser la reconstruction de l'Europe après la guerre mondiale, et assurait de fait la prédominance du dollar. Ce système fut abandonné en 1971, au profit des "changes flottants". Puis, en 1979, Margaret Thatcher abrogea tout contrôle sur les mouvements de capitaux pour le Royaume Uni, très vite imitée par les Etats Unis. Ceux ci étendirent cette déréglementation pour les marchés obligataires pour y placer des Bons du Trésor et financer la dette publique. Enfin, dans les années 80, le "Big Bang" de la City de Londres étendit cette déréglementation au marché des actions. Les autres pays de l'O.C.D.E. suivirent ces mesures, au prix de crises parfois graves comme au Japon. Enfin, dans les années 90, le F.M.I. et la Banque Mondiale encouragèrent cette extension aux pays de l'Est et de l'ex.U.R.S.S. puis à l'Amérique latine.

Entre autres conséquences, cette déréglementation transforma les monnaies en marchandises comme une autre, dont la valeur est déterminée par le marché, et sur laquelle il est possible de spéculer, en achetant et en revendant ces monnaies. Avec l'informatisation mondiale, ces transactions sont permanentes et concernent chaque jour des volumes énormes de capitaux, notamment constitués des fameux fonds de pension américains... (Suite en page 6)

## A PROPOS DU QUINQUENAT...

### APPEL

**N**ous nous étonnons de la place qui est subitement donnée au « quinquennat » par le Président et le premier ministre, dans une apparente rivalité qui cache mal leur accord sur le fond. Nous nous étonnons tout d'abord parce que le peuple a à priori d'autres préoccupations.

Nous sommes actuellement en route tout droit vers « le plein emploi précaire », dans lequel flexibilité, précarité, et maintien d'un volant d'exclus, joueront le rôle économique « antiinflationniste », c'est à dire de pression sur les salariés, joué jusqu'alors par un taux officiel de chômage qui avoisine toujours les 10% et est en réalité supérieur. Et nous sommes en route vers ce modèle social notamment par le fait de l'utilisation patronale des multiples possibilités que lui offre la loi Aubry qui, au nom des 35 heures, permet d'augmenter l'amplitude réelle du temps de travail et d'exiger des « sacrifices ».

Or, la résistance des salariés à cette évolution est notable, les grèves sont nombreuses pour les salaires et pour avoir réellement les 35 heures.

En mars dernier, les employés des finances et les personnels de l'Education Nationale, ces derniers rejoints en masse par les parents d'élèves, ont manifesté avec éclat leur rejet de réformes destructrices du service public et de l'école laïque. Trois ministres ont dû être remplacés face à ces mouvements sociaux puissants, jaillis du cœur du peuple de gauche.

En conséquence, s'il devait y avoir un débat urgent aujourd'hui à gauche, ce n'est pas une cour consensuelle avec M Giscard d'Estaing et Chirac sur le quinquennat, c'est une mise au point par le peuple sur ce qu'est une politique de gauche, pour laquelle nous avons fait campagne et voté en juin 1997, infligeant alors une défaite que nous voulions décisive à M Chirac et à la droite en

particulier.

- réduire le temps de travail et créer des emplois sans flexibilité ni annualisation ;
- défendre et étendre des services publics améliorés, défendre et augmenter le temps et les moyens consacrés aux élèves à l'école.

Mais, précisément pour ces raisons, parce que nous savons que la politique pour laquelle nous avons fait campagne et voté n'est pas celle que conduit le gouvernement dans le cadre de la cohabitation, les questions institutionnelles ne nous sont certes pas indifférentes.

**Car c'est de la démocratie qu'il s'agit.**

Nous nous étonnons de la teneur de ce qui est proposé, non pas de la part de MM Chirac, Giscard et consort, mais de Lionel Jospin.

L'orientation prise ne va pas dans le sens de la voie qui « consiste à parlementariser le régime et à imaginer un système de contrepoids qui redonne une respiration aux institutions » et « à restaurer la souveraineté législative du parlement » (extraits du texte « Les acteurs de la démocratie » adopté par la Convention Nationale du PS en décembre 1996), puisque son effet sera de faire coïncider élections législatives et présidentielles, c'est à dire dans le cadre de la Vème République par ailleurs inchangé, de faire dépendre les premières des secondes. Ainsi le Parlement serait encore amoindri, la possibilité d'une majorité non-acquise au président rendue difficile, et si cela devait malgré tout se produire, elle serait censée inciter plutôt à former des gouvernements d'union nationale gauche-droite (comme l'explique pour s'en réjouir, Olivier Duhamel dans Libération du 20 mai).

Il est exact que l'on aurait alors « un grave appauvrissement du pluralisme, dangereux pour l'exercice de la démocratie et qui limiterait considérablement les possibilités de choix offertes aux citoyens » (déclaration du collège

exécutif du PCF du 16 mai). Cependant la proposition du PCF de limiter aussi à 4 ans le mandat des députés ne règle absolument pas la vraie question.

Celle-ci est la suivante : **comment imposer au gouvernement issu d'une élection d'appliquer la politique pour laquelle il a été élu ?** Car le vrai problème est que le gouvernement applique la politique des « *marchés financiers* ».

Il nous semble que le gouvernement doit être responsable devant une assemblée vraiment souveraine.

Pour que notre pays soit gouverné à gauche, cette question devrait être posée aux députés de l'actuelle majorité qui ne légifèrent pas en réalité mais obéissent au gouvernement. Voilà le vrai débat : si référendum il y a nous nous en saisissons pour l'imposer.

**Premiers signataires :**

*Michel Beau, militant communiste et élu municipal à Vichy, Allier ; Mayeul Chamussy, militant communiste, Isère ; Jean Claude Duchamp, militant syndicaliste, Ardèche ; Robert Duguet, militant laïque et animateur de Rassembler à Gauche, Essonne ; Bernard Grangeon, militant socialiste et élu à Blanzat, Puy de Dôme ; Joëlle Losson, militante socialiste et laïque, Meurthe et Moselle ; Claude Luchetta, responsable syndical, Haute Loire ; Vincent Présumey, militant socialiste, Allier ; Daniel Rondepierre, militant Vert, Allier ; Michel Tomusini, militant socialiste, Vosges.*

Envoyer signatures et commentaire à Robert Duguet, 10 bis rue des Mardelles, 94440 Villecresnes. (01 45 69 37 90).

*L'appel ci-joint fait référence à des positions prises par les partis de gauche (PCF et PS), nos lecteurs trouveront ci-dessous un extrait de la position du PS et du PCF sur le quinquennat*

**Extrait du texte « les acteurs de la démocratie » adopté à la Convention du PS de décembre 1996**

*« Le super-présidentialisme à la française qui a fait entrer en 1958 le bonapartisme dans la République donne, de fait ou de droit, au président de la République, et pendant 7 ans renouvelables, le pouvoir de nommer et de démissionner les gouvernements, de nommer aux emplois principaux de l'Etat, de faire les lois lorsqu'il dispose d'une majorité, de dissoudre l'Assemblée, d'introduire un référendum... Il a anémié le parlement, et, par conséquent affaibli à travers leurs représentants la capacité des citoyens à peser sur les choix.*

*Cette « culture de l'exécutif » tend à imprégner toutes les institutions locales, à l'échelle municipale, départementale, régionale.*

*Elle se retrouve également au sein des entreprises où, depuis les lois de Vichy ayant créées le PDG, et contrairement au droit des autres pays européens, le patron exerce seul les responsabilités sous le contrôle à éclipse et sans grands moyens du conseil d'administration(...) Inventé à l'orée de la IIIème République par une majorité monarchique cherchant à régler sur la durée les inextricables querelles de succession retardant la restauration, le septennat n'a plus pour lui que la force de l'habitude. »*

*Le texte proposait donc le quinquennat, mais pas tout seul. Immédiatement après, on avait « la suppression de l'article 16 » et sous le titre « le retour du parlement » un certain nombre de mesures homéopathiques au nom de l'idée d'une « souveraineté législative retrouvée. »*

*(Voir la position du PCF en page 7)*

**Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire vivre.**

**Associez-vous à notre démarche en participant financièrement.**

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse N° : \_\_\_\_\_ rue : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Je verse la somme de 100frs :  Autre :

**A retourner à Michel Galin, 21 rue de Rosays, 91600 Savigny-sur-Orge.**

(Suite de la page 3)

En 1992, le montant cumulé des opérations QUOTIDIENNES sur le "marché des changes" est environ de... 1.550 milliards de dollars, en période "normale". Les agents de cette spéculation permanente sont très concentrés: en 1995, dix opérateurs ont assuré 47% des transactions de New York, 40% de celles de Londres. Seule une fraction infime de cette somme, évaluée entre 3% et 8% , sert effectivement à des opérations de change dues à des opérations commerciales ou industrielles!

**Cette énorme masse flottante qui s'investit et se désinvestit sans cesse au gré de la fluctuation des monnaies, sans aucun effet d'investissement à long terme, crée une insécurité permanente pour toutes les économies, surtout celles des pays à monnaie faible. Un mouvement de retrait instantané, en écroulant le cours d'une monnaie, dévaste l'économie du pays durablement. C'est ce qui s'est passé, pour le moment, en Asie du Sud Est, au Mexique et en Russie. Avec à chaque fois un cortège de faillite, de chômage et une crise sociale aggravée par les mesures de liquidation des services publics imposées par le F.M.I. .**

**C'est pour limiter les effets de cette spéculations sur les changes qu'un économiste américain , Prix Nobel d'économie, James Tobin, par ailleurs très libéral , proposa l'imposition d'une taxe sur les transactions de change, faible, de 0,5 à 0,25 % . Parfaitement indolore sur des changes à long terme destinés à des opérations commerciales ou industrielles, cette taxe est extrêmement pénalisante pour une spéculation incessante. Par exemple, avec une taxe de 1% à chaque opération, un "aller et retour" quotidien entre deux monnaies imposerait une taxe annuelle de 48%!**

**Cette taxe a donc pour but de freiner les mouvements spéculatifs sans pénaliser les investissements capitalistes classiques.**

Le faible nombre de places financières

réellement concernées rend cette taxation tout à fait réalisable sur le plan mondial. Le montant, la gestion, et la destination des produits de cette taxe sont à l'heure actuelle au centre de débats intenses dans tous les groupes qui luttent pour un contrôle démocratique de la mondialisation.

La Taxe TOBIN n'est pas une mesure révolutionnaire! Elle peut même être défendue pour permettre un meilleur fonctionnement du capitalisme mondial. Mais en rester là, comme le fait doctement Lutte Ouvrière par exemple, c'est négliger des aspects beaucoup plus importants.

D'abord toute avancée est bonne à prendre: un syndicaliste qui négocie avec un patron ne fait pas autre chose. Ensuite, ce combat est une grande école de citoyenneté. Il amène chacun à réfléchir et à comprendre les mécanismes économiques qu'on lui impose dans sa vie quotidienne: non, tout cela n'est pas affaire de spécialiste, c'est notre affaire! Il affirme la primauté du politique, de la démocratie, sur l'économie et la prétention des transnationales à gouverner la planète. Enfin, il aide à comprendre que les enjeux actuels sont au niveau mondial et pas à celui des "hexagonneries" dont on nous abreuve.

Toutes bonnes raisons pour que les financiers s'y opposent, et même Jospin, qui l'avait pourtant inclus dans son programme présidentiel!

Aux dernières nouvelles, de très nombreux parlementaires français ont signé une pétition ( y compris Alain Krivine, qui s'était un peu pris les pieds dans le tapis... ) pour demander à la prochaine présidence française européenne d'inscrire une étude sur la taxe Tobin à la prochaine session du Parlement européen..

**Avec les groupes ATTAC à l'Assemblée Nationale ,au Sénat et au Parlement de Strasbourg, et tous les groupes étrangers qui luttent dans le même sens, il faut faire avancer le contrôle citoyen sur l'économie mondiale.**

## APRES LE CONGRES DU PCF...

*Le courant Gauche Communiste a décidé lors d'une réunion nationale de constituer un Collectif National Unitaire des Communistes.*

Le 20 mai, à Aubervilliers, environ 200 communistes se sont réunis pour trouver les convergences permettant de rassembler les militants et les militantes qui s'opposent à la ligne social-démocrate du groupe dirigeant du PCF. Participaient à ce forum des camarades de plusieurs départements, la Gauche communiste, la Coordination des militants communistes, le député Georges Hage, le secrétaire fédéral du Pas-de-Calais Jean-Claude Danglot, Danièle Bleitrach, ancien membre du Comité national. Jean-Pierre Page et Charles Hoareau ne pouvant pas être présents s'étaient fait excuser.

Le forum a élu un Collectif national unitaire des communistes, représentatif de la diversité communiste présente et ouvert à tous ceux et toutes celles qui voudraient s'y associer. Le forum a, également, décidé de faire signer l'Appel initié par J-P Page.

Ces décisions ont été prises à la suite d'une discussion ayant permis de dégager les points d'accords suivants :

- 1. La nécessité d'une expression et d'une action publiques des communistes, pour combler le vide créé par les orientations confirmées par le congrès de Martigues.
- 2. La nécessité de combattre la politique favorable au capital conduite par le gouvernement de la gauche plurielle avec ses ministres membres du PCF.
- 3. La nécessité d'engager au plus vite ce combat par des initiatives concrètes et des campagnes politiques sur les questions de la lutte des classes comme la protection sociale et les retraites, et la construction de l'Europe capitaliste en mettant à profit la future présidence française de l'Union européenne.
- 4. La nécessité de donner un sens à l'action communiste par la rédaction d'une plate-forme politique, fruit des

contributions des militants. La question d'un journal commun, organisateur collectif, a été mise à l'étude.

- 5. La nécessité de l'unité des communistes dans le respect de l'expression de la diversité des composantes du Collectif national unitaire des communistes ; pour cela, sera organisé un débat sur les différences de points de vues et sur les divergences existantes.

### Objectif principal :

**Le Collectif national unitaire des communistes et les collectifs départementaux et locaux, qui vont se mettre en place dans les prochaines semaines, se fixent comme principal objectif de regrouper dans une structure nationale tous les communistes qui veulent le rester et de remettre en état de marche le corps militant du PCF par l'intervention sur le terrain de la lutte des classes afin d'impulser l'opposition populaire au capitalisme et d'ouvrir la perspective du socialisme.**

---

Lu dans la Lettre de Gauche Communiste :

## APRES EDF, C'EST LE TOUR DE GDF

L'Humanité du 18 mai annonce que " le marché du gaz va s'ouvrir à la concurrence " et ajoute : " le projet de loi présenté au conseil des ministres par la France (...) limite le contrecoup de l'ouverture à la concurrence du gaz et, ce n'est pas la moindre des avancées, le gouvernement a finalement renoncé à modifier

le statut de GDF. Le groupe public ne sera pas transformé en société anonyme. Comment ne pas s'en réjouir. L'hypothèse est-elle levée pour autant ? Non. La directive européenne s'appliquera le 10 août prochain quoi qu'il arrive. "

Quoi qu'il arrive ? Mais alors cela signifie qu'il n'y aurait rien à faire. N'est-ce pas alimenter le fatalisme et la résignation ? **Le gouvernement de la gauche plurielle ne peut-il dire non ? Pour cela il faut rompre avec Maastricht. Mais Jospin place sa politique dans ce cadre et avec lui la direction du PCF.**

---

## BUDGET ANTI-INEGALITES

**A** l'occasion de l'annonce du tour de France contre les inégalités, Robert Hue a prévenu que le PCF allait continuer à peser en faveur d'une politique orientée vers la satisfaction des besoins sociaux et vers le progrès démocratique. Dans la foulée il invite les observateurs à le vérifier notamment à l'occasion du débat parlementaire sur la préparation du budget 2001.

**Problème : depuis 1997, la direction du PCF annonce que lors de la discussion des budgets on va voir ce qu'on va voir. Puis on voit : les députés votent les budgets.**

Et cette fois, voter le budget 2001, empêchera de mener par la suite une véritable campagne contre les inégalités. Pour assurer le succès de cette campagne, il faut dès aujourd'hui dire clairement que le PCF votera contre un budget ne s'attaquant pas résolument aux inégalités ; **c'est-à-dire un budget restant dans le cadre de Maastricht.**

(Suite de la page 5)

## LE PCF ET LE QUINQUENNAT

**Déclaration du collège exécutif du PCF du mardi 16 mai 2000, suite à l'annonce par Robert Hue du ralliement du PCF au quinquennat :**

*« Dès l'origine le PCF a, avec d'autres, alerté sur les risques de présidentialisation que comportaient les institutions de la Vème République. Ce risque persiste, en même temps que s'approfondit le fossé entre les institutions et le citoyen(...)*

*Nous sommes opposés à une conception du quinquennat qui ne viserait qu'à coupler les scrutins présidentiels et législatifs en vue d'assurer la coïncidence des majorités présidentielles et législatives. Cela aboutirait en fait à renforcer la prééminence de l'élection présidentielle et à lui conditionner celle des députés. Les conséquences et les risques en sont bien connus : renforcement du pouvoir personnel, atrophie du rôle du parlement, accentuation de la bipolarisation de la vie politique autour des seuls partis en situation d'avoir un candidat élu président de la République. Bref, nous irions vers un grave appauvrissement du pluralisme, dangereux pour l'exercice de la démocratie et qui limiterait considérablement les possibilités de choix offertes aux citoyens (...)*

*(...) Nos concitoyens attendent d'être consultés plus souvent. Si cela conduit à réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel, cela suppose aussi de ramener à quatre ans celle du mandat des députés, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens. Cette mesure répondrait à une aspiration démocratique réelle. Elle permettrait en outre de bien distinguer les scrutins législatifs et présidentiels. Elle devrait s'accompagner d'une représentation proportionnelle (...) Elle pourrait se prolonger par une revalorisation indispensable du rôle et des moyens du parlement. »*